



En quinze ans, baisse de la participation systématique aux élections présidentielles et législatives

En Centre-Val de Loire, parmi les 1,7 million de personnes inscrites sur les listes électorales, 86 % ont voté à au moins un tour de la présidentielle ou des législatives en 2017. La participation systématique et l'abstention systématique sont toutes deux un peu plus fréquentes dans la région qu'au niveau national. Les électeurs ont moins voté à l'ensemble des tours que les années précédentes. En contrepartie, comme sur le reste du territoire, le vote intermittent se développe. En particulier, les électeurs se sont moins déplacés dans les bureaux de vote pour les élections législatives que lors des précédents scrutins. Cette baisse de la participation systématique touche toutes les classes d'âge et tous les niveaux de diplôme. Les plus jeunes et les personnes les moins favorisées socialement s'abstiennent plus souvent que les autres inscrits.

Florine Verdu

En 2017, 1,7 million de Français résidant en Centre-Val de Loire sont inscrits sur les listes électorales et pouvaient ainsi voter aux deux scrutins nationaux : l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et les élections législatives (11 et 18 juin). Le taux d'inscription régional s'élève à 89,7 %, proche du niveau national.

Participation systématique un peu plus élevée dans la région

Parmi les inscrits, 36,7 % ont voté systématiquement à tous les tours (0,8 point de plus en région qu'en France métropolitaine) et 49,3 % ont voté de façon intermittente (1,5 point de moins) (voir sources). Au total 86 %, soit presque 1,5 million de personnes se sont déplacés à au moins un des quatre tours des scrutins (figure 1).

Par ailleurs, 14 % des inscrits se sont abstenus systématiquement (0,7 point de plus qu'en France métropolitaine).

Les élections législatives mobilisent moins que la présidentielle : 40 % n'ont participé à aucun tour des législatives alors qu'ils n'étaient que 15 % à s'abstenir à la présidentielle.

Une hausse du vote intermittent

Depuis 2002, la participation reste stable mais les comportements de vote ont évolué. S'ils sont assez proches en 2002, 2007 et 2012, l'année 2017 marque un changement important : le vote systématique est devenu beaucoup moins fréquent. Lors des précédentes élections environ la moitié des électeurs se déplaçaient à chaque tour alors qu'ils ont été moins de quatre sur dix cette année. Cette baisse du vote systématique a essentiellement pour contrepartie la hausse du vote intermittent, qui devient majoritaire en 2017 (figure 2).

De plus en plus de Français ne votent qu'aux deux tours de la présidentielle. En Centre-Val de Loire, comme au niveau national, deux inscrits sur dix n'ont voté qu'aux deux tours de la présidentielle en 2017 contre un peu moins de un sur dix en 2002.

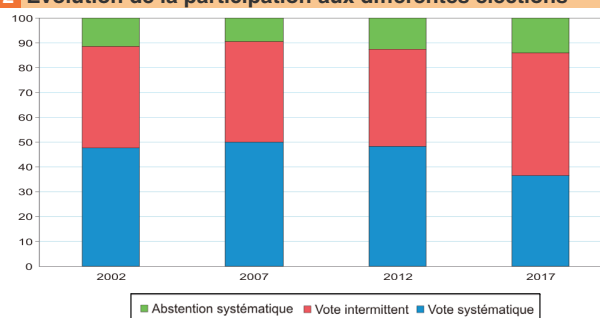
Alors qu'en 2002, 75,6 % des inscrits avaient voté à au moins un tour des élections législatives, ils ne sont que 59,5 % en 2017.

1 Participation aux élections 2017 en Centre-Val de Loire

Participation à la présidentielle	Participation aux législatives			Total
	à tous les tours	un seul tour	aucun	
à tous les tours	36,7	17,0	19,5	73,2
un seul tour	2,6	2,7	6,9	12,2
aucun	0,2	0,4	14,0	14,6
Total	39,5	20,1	40,4	100,0

Note : la partie en rouge correspond au vote intermittent. 49,3 % des inscrits sont dans ce cas.
Lecture : 17 % des inscrits ont voté aux deux tours de la présidentielle et à un tour des législatives.
Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017

2 Évolution de la participation aux différentes élections

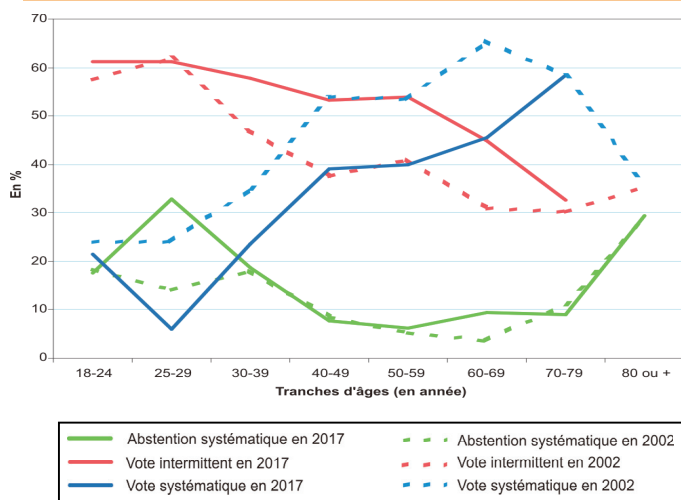


Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.
Source : Insee, enquête sur la participation électorale de 2002 à 2017

Un comportement électoral différent selon l'âge

La part du vote systématique a particulièrement diminué pour les inscrits âgés de 25 à 70 ans (figure 3). La chute de la participation systématique se fait majoritairement au profit du vote partiel pour toutes les tranches d'âge et également au profit de l'abstention totale pour les 25-40 ans. Le profil par âge de la participation reste néanmoins le même que par le passé. Le vote systématique, faible avant 30 ans, augmente ensuite avec l'âge pour atteindre un pic parmi les électeurs âgés de 70 ans à 79 ans.

3 Participation selon l'âge des participants



Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.
Source : Insee, enquête sur la participation électorale de 2002 et 2017

Les jeunes sont ceux qui votent le moins souvent systématiquement. Moins de deux inscrits de moins de 30 ans sur dix ont voté à tous les tours des élections de 2017. À ces âges, le vote intermittent est largement dominant : il concerne six inscrits sur dix. Ils s'abstiennent aussi systématiquement plus fréquemment que les autres, ce phénomène est plus visible au niveau de la région. Les 25-29 ans sont toutefois plus abstentionnistes permanents que les 18-24 ans. Entre 30 et 80 ans, l'abstention systématique est moins importante : inférieure à 20 % pour les personnes de 30 à 39 ans, elle ne dépasse pas 10 % entre 40 et 80 ans. La part du vote systématique est alors comprise entre 24 % pour les 30-39 ans et 58 % pour les 70-79 ans. En contrepartie, le vote intermittent devient moins fréquent avec l'âge. Encore majoritaire entre 50 et 59 ans, il atteint son minimum entre 70 et 79 ans (33 %).

Après 80 ans, le vote systématique diminue au profit de l'abstention systématique. Les problèmes de santé et de dépendance pèsent sans doute sur l'exercice du droit de vote.

Une abstention plus marquée pour les inscrits les moins diplômés et les plus défavorisés

L'âge est l'un des critères les plus discriminants pour la participation aux élections. Mais l'exercice du droit de vote varie également selon le niveau de diplôme, le niveau de vie et la catégorie socio-professionnelle de manière identique en France métropolitaine et en Centre-Val de Loire (figure 4).

Ces différences de comportements, selon l'âge et le niveau de vie, sont plus marquées aux législatives qu'aux présidentielles.

La participation aux quatre scrutins des élections est sensiblement identique entre femmes et hommes. Cependant, les femmes votent plus par intermittence que les hommes qui s'abstiennent plus systématiquement.

Les personnes seules se déplacent moins pour les élections que les

Définitions

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Ce nombre dépend de la taille du ménage, ainsi que de l'âge des personnes qui le composent : il faut compter une unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour chaque personne supplémentaire âgée de 14 ans ou plus et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.

4 Facteurs influant sur la participation électorale

	Abstention systématique	Vote intermittent	Vote systématique	Total
Sexe				
Femme	13,7	49,7	36,6	100,0
Homme	14,4	48,9	36,7	100,0
Tranche d'âge				
De 18 à 30 ans	23,4	61,1	15,4	100,0
De 30 à 69 ans	10,0	52,1	37,9	100,0
De 70 ans à plus	19,0	35,4	45,6	100,0
Diplôme (25 ans ou plus)				
Sans diplôme ou Inférieur au Bac	15,7	47,7	36,6	100,0
Baccalauréat ou plus	10,9	48,9	40,2	100,0
Niveau de vie (25 ans ou plus)				
Inférieure médiane	16,9	51,7	31,4	100,0
Supérieure médiane	10,5	44,7	44,8	100,0
Situation couple				
En couple	9,2	51,6	39,2	100,0
Pas en couple	22,0	45,4	32,6	100,0
Centre-Val de Loire	14,0	49,3	36,7	100,0
France métropolitaine	13,4	50,8	35,9	100,0

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017

personnes en couple. En Centre-Val de Loire, 22 % des inscrits vivant seuls n'ont pas voté du tout aux différents scrutins. Chez les personnes en couple, l'abstention systématique est deux fois moins élevée.

La baisse de la participation systématique touche toutes les personnes quel que soit leur diplôme. Toutefois, les personnes les plus diplômées votent plus souvent que les moins diplômées et cet écart de participation s'est creusé au fil du temps. En 2017, 45 % des personnes de plus de 25 ans détentrices d'un diplôme supérieur au baccalauréat ont voté systématiquement à tous les tours des différentes élections pour 27 % des personnes sans diplôme (écart de 18 points). En 2002, ces taux étaient respectivement de 58 % et 47 % (écart de 11 points).

Parallèlement, la hausse de l'abstention systématique est également générale quel que soit le diplôme mais les personnes les plus diplômées s'abstiennent moins que celles sans diplôme. Le niveau de diplôme influe peu en revanche sur la pratique du vote intermittent.

De même, l'abstention systématique baisse à mesure que le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle augmentent. Ainsi, parmi les inscrits de plus de 25 ans, elle est de 22 % pour les 25 % les plus modestes, soit trois fois plus que pour les 25 % les plus aisés. Parallèlement, la part du vote systématique augmente avec le niveau de vie pour atteindre 49 % pour le quart le plus aisé de la population. Enfin, les personnes sans activité professionnelle participent moins souvent aux élections que celles en emploi. Un quart des chômeurs se sont abstenus à chaque scrutin.

Comme au niveau national, les ouvriers s'abstiennent de façon systématique plus souvent alors que les cadres et les professions intellectuelles supérieures votent plus systématiquement. ■

Sources

L'Insee réalise régulièrement des enquêtes sur la participation électorale. Depuis 2002, les élections présidentielle et législatives ont lieu la même année, et l'on suit ainsi sur une année le comportement de vote à quatre tours successifs d'élections : les deux tours de la présidentielle et les deux tours des législatives. En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, ces enquêtes permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques (ont voté aux quatre tours, ou aux trois tours lorsque l'élection législative n'a eu qu'un seul tour), les abstentionnistes systématiques (aucun vote aux quatre tours), et les électeurs plus ou moins intermittents (au moins un vote aux quatre tours). Le vote blanc ou nul est un vote, avec emargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projet :
Stéphanie Héran

Rédactrice en chef :
Sophie Faure

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Participation aux élections présidentielle et législatives de 2017 : Neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin, *Insee première n°1670*, octobre 2017
- Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017, *Insee première n°1671*, octobre 2017
- La participation électorale aux élections de 2012 en région Centre, *Insee Centre Flash n°58*, septembre 2012

